



CTM 21 mai 2021 :

Communiqué interfédéral

Ce matin a eu lieu un Comité Technique Ministériel (CTM) consacré à l'avenir de l'Action Sociale, et plus spécifiquement au devenir de l'association EPAF (opérateur pour les vacances) et de son parc de résidences.

Le Ministère a annoncé en mars dernier une mesure aussi radicale que funeste, à savoir la vente de l'ensemble du parc (26 résidences). Ceci pourrait également se solder par un plan social pour les 150 salariés de cette association.

L'ensemble des fédérations ministérielles s'est élevé contre cette mesure à la hussarde et a demandé la convocation de ce CTM. Parallèlement, un courrier commun avait été adressé au Ministre, afin de demander l'ouverture d'une négociation sur le devenir de l'action sociale ministérielle.

Au cours de ce CTM, les fédérations ont réaffirmé leur opposition à ce projet, à ses conséquences sur les personnels et son calendrier de mise en œuvre irréaliste.

Alors que l'appel à repreneur devait intervenir dans les prochains jours, face aux diverses interventions des fédérations, la Secrétaire Générale a concédé à un moratoire de fait, sans toutefois abandonner à ce stade son projet initial.

Elle s'est également déclarée ouverte pour engager de nouvelles discussions pour en particulier entendre les contres propositions portées par les fédérations.

Dans les semaines à venir et en particulier dans les groupes de travail, les fédérations mettront tout en œuvre pour sauver le patrimoine social que constitue pour partie les résidences vacances EPAF.